

Projet de loi d'urgence agricole : faire de l'eau un levier de résilience pour l'ensemble des territoires

Publié le 15 juillet 2026

Alors que le Parlement examine le projet de loi d'urgence agricole, la FNSEA et le Medef souhaitent rappeler ensemble les principes qui doivent guider une politique de l'eau ambitieuse face à l'accélération du changement climatique.

L'eau fait partie du patrimoine commun de la Nation. Elle est indispensable à la qualité de vie et à la santé de nos concitoyens, au développement de nos territoires, aux activités économiques et aux écosystèmes.

Avec le changement climatique, l'eau devient une ressource de plus en plus stratégique. L'adaptation de nos territoires est une urgence. Nous devons renforcer leur résilience ainsi que celle de nos activités économiques, afin simultanément de répondre aux besoins en eau potable, de préserver les écosystèmes et de garantir notre souveraineté alimentaire, industrielle et énergétique.

L'inaction n'est plus une option. Cela exige donc d'accélérer sans délai le déploiement de toutes les solutions : renforcer l'optimisation des usages de l'eau, développer la réutilisation des eaux non conventionnelles et le stockage de l'eau, préserver les équilibres du grand cycle de l'eau, moderniser les infrastructures et soutenir l'innovation.

Pour cette raison, la FNSEA et le Medef considèrent que la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, en visant à concilier les enjeux de préservation des milieux avec les usages économiques et sociaux, doit rester au cœur de la politique de l'eau.

Par ailleurs, cette politique ambitieuse doit se traduire par des documents de planification de l'eau (SDAGE et SAGE) plus simples, plus lisibles et appréhendables, alignés avec les normes européennes et nationales, construits de manière concertée, tenant compte de leurs impacts socio-économiques et incitant à une performance des usages de l'eau et au stockage de la ressource en eau.

Dans ce contexte, une meilleure représentation des acteurs économiques dans les instances de l'eau en charge du grand cycle de l'eau contribuera à renforcer le dialogue et l'écoute entre les différentes parties prenantes.

Ensemble, nous appelons à trouver des compromis, au niveau national, comme dans les grands bassins hydrographiques et dans les territoires, pour concilier durablement la préservation des milieux aquatiques et les usages socio-économiques et accélérer et sécuriser les projets d'adaptation indispensables face au changement climatique. C'est à cette condition que la France pourra renforcer la résilience de ses territoires et préparer durablement son avenir.